

L'ÉVALUATION COLLECTIVE D'IMPACT



avisé



COLLECTIF
EMPLOI



Louise de Rochechouart de l'Avisé
et Héléne Kergoat de Collectif Emploi

Objectif : partager les apprentissages du Collectif Emploi et de l'Avisé sur l'évaluation collective d'impact social

Depuis 20 ans, l'Avisé accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent. Association d'intérêt général, elle outille et oriente les porteurs de projet, anime des communautés d'accompagnateurs, développe des programmes collectifs et finance des projets de l'ESS avec l'aide du Fonds social européen.

Les Collectifs Emploi sont des réseaux territoriaux d'expérimentation, fédérateurs des acteurs de l'accompagnement à l'insertion professionnelle. Les Collectifs Emplois se sont lancés dans une démarche d'évaluation collective de leur impact social. Ce projet a été soutenu par le Fonds social européen dans le cadre de l'appel à projets « Concevoir, expérimenter et diffuser des outils et des démarches d'évaluation d'impact social » de l'Avisé en 2020.

LES INDISPENSABLES

L'évaluation collective d'impact social est une démarche cherchant à évaluer la valeur sociale d'une action de façon collective. L'évaluation collective d'impact peut prendre plusieurs formes :

- ✿ L'implication des parties prenantes d'une action dans les différentes phases de l'évaluation (une bonne pratique prônée par l'Avisé).

- ✿ La mise en place d'une démarche d'évaluation par plusieurs structures pour évaluer la complémentarité de leurs actions.

- ✿ La mise en place d'une démarche d'évaluation par une ou plusieurs structures pour évaluer un projet collectif de coopération. Par exemple, le projet mené par les Collectifs Emploi.

L'illustration

Après un an d'expérimentation, les membres des Collectifs Emploi ont décidé collectivement de mener un projet de mesure d'impact social pour répondre à 3 enjeux :

- ⚙️ Prendre du recul sur leurs fonctionnements pour identifier les points d'optimisation.
- ⚙️ Valoriser les Collectifs auprès de leurs partenaires stratégiques.
- ⚙️ Accompagner les Collectifs à définir un « ADN » commun.

L'aspect collectif a été une évidence pour un projet qui favorise intrinsèquement la collaboration entre acteurs d'un même écosystème.

Le projet s'est traduit par :

- ⚙️ La création d'un Comité de pilotage (Copil) inclusif.
- ⚙️ Le lancement d'expérimentations à Nancy, Nantes et Lille/Roubaix.
- ⚙️ Le partage d'informations sur cette démarche au sein des Collectifs.
- ⚙️ L'établissement d'entretiens, d'échanges, etc. avec les membres du Collectifs et avec des acteurs du Service public pour l'emploi (SPE).

Cela a abouti à la production de livrables variés : des outils pour la mesure d'impact, d'autres recensant les réussites, les résultats mesurables de l'impact des Collectifs et les données accessibles/non accessibles pour l'évaluation de leurs actions.

Les avantages et inconvénients

Les avantages :

- ✳️ Une consolidation du réseau grâce à la constitution d'un espace légitime de débat.
- ✳️ L'émergence de leaders qui maîtrisent maintenant les enjeux du projet en profondeur.
- ✳️ L'enrichissement des résultats permis par la confrontation des idées et points de vue dans le Copil, qui n'aurait pas été possible dans une démarche conduite par une seule personne.

Les inconvénients :

- ✳️ L'accompagnement de débats tournés vers la recherche de solutions demande des compétences spécifiques qui n'ont rien d'inné.
- ✳️ L'investissement en temps et en énergie pour maîtriser les sujets abordés peut être frustrant pour les participants.
- ✳️ Ce type de processus nécessite une acceptation de l'avis majoritaire, qui n'est pas forcément le nôtre.



RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 📄 *Avisé, Évaluer son impact social, 2022.*
- 📄 *Avisé, « La démarche collective d'évaluation de l'impact social des Collectifs Emploi », Impact Social, 29 novembre 2021, [en ligne].*
- 🏠 *Collectif emploi, « Nos actions », [en ligne].*

© Ce compte-rendu a été rédigé par Luc Hansen de la Fonda et relu par Louise de Rochechouart de l'Avisé et Hélène Kergoat de Collectif Emploi dans le cadre de leur participation à l'Université du Faire ensemble organisée par la Fonda. Il est mis à disposition sous la Licence Creative Commons CC BY-NC-SA 3.0 FR.

UNIVERSITÉ DU
FAIRE ENSEMBLE

Enjeux et méthodes pour coopérer



9-10 JUIN 2022